

STRATEGIE DE TERRITOIRE



PAYS INTERREGIONAL BRESLE YERES



ORIENTATION 1 : GARANTIR UNE INDUSTRIE FORTE ET PROMOUVOIR L'INNOVATION

...Pour construire l'économie de demain.

1-1 Encourager l'innovation en facilitant les mutations économiques

- Accompagner les mutations d'une agriculture alimentaire vers un rôle énergétique
- Promouvoir un habitat économe et respectueux de son environnement par l'introduction de nouvelles technologies, l'expérimentation
- Soutenir l'organisation de filières locales jusqu'à la transformation
- Renforcer les pôles de compétences/performance et développer des activités innovantes et de conception
- Développer les échanges par le biais des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (ADSL, téléphonie mobile, cybersite)

1-2 Positionner l'environnement en tant que vecteur de développement économique

- Développer les initiatives en matière d'énergies renouvelables et à plus haute valeur ajoutée (éolien, déchets, biomasse, énergies bois...)
- Favoriser la recherche de nouveaux produits et projets (monde agricole, monde touristique)

1-3 Promouvoir les productions locales, développer les activités économiques et agricoles

- Mener une réflexion sur la gestion de l'espace en liant le développement économique à l'aménagement du territoire afin de garantir un développement durable
- Valoriser les savoirs faire locaux en termes de compétences, de métiers, de filières (pôles d'emplois) et anticiper / accompagner les mutations des métiers et les reconversions
- Développer des espaces d'accueil adaptés aux besoins des entreprises dans tous les secteurs d'activités
- Favoriser, accompagner la création-transmission d'entreprises dans tous les secteurs d'activités
- Optimiser et développer les services aux entreprises
- Résoudre le problème des déchets professionnels
- Soutenir la modernisation du commerce et de l'artisanat ainsi que le développement de pôles multiservices

- Favoriser l'émergence de projets d'Economie Sociale et Solidaire (ESS)
- Porter une attention particulière sur l'accès au travail de certains publics (femmes, jeunes, handicapés)

1-4 Placer la formation et l'emploi au cœur du développement du Pays

- Informer et sensibiliser sur :
 - notre dispositif de formation,
 - l'intérêt de la formation,
 - le droit à la formation,
 - les opportunités des métiers qui se développent,
- Mieux connaître les outils existants pour utiliser au mieux nos compétences,
- Cerner les besoins des entreprises pour adapter les formations/faciliter l'adaptation au marché du travail
- Favoriser le dialogue entre les acteurs de la formation et les entreprises notamment pour renforcer les pôles de compétences
- Favoriser les transferts de technologies



ORIENTATION 2 : FAIRE DES VALLEES ET DE LEURS EMBOUCHURES UNE OFFRE TOURISTIQUE GLOBALE

...Pour que chacun se laisse porter par le verre, le long de la Bresle et de l'Yères, jusqu'à l'estuaire.

2-1 Construire une offre globale à partir des potentiels de développement

- Construire une offre originale de découverte des patrimoines et des paysages basée sur la complémentarité des espaces et des filières phares à l'échelle du Pays
Pour chacune des filières stratégiques :
 - Développer un ou deux espaces, équipements, aménagements voir produits existants en tant que vitrine, fer de lance de la filière
 - Créer un évènement d'envergure
 - Structurer le territoire (lien littoral/arrière-pays, liens entre les deux vallées et avec la forêt), exploiter les liens entre les thématiques et les espaces
- Affirmer l'identité du Pays pour mieux « se vendre » auprès des clientèles et des intermédiaires
 - Actions et communication à destination de la population locale (en interne)
 - Promotion et communication groupée du Pays vers les marchés touristiques
 - Signalétique Pays sur l'ensemble du territoire (cohérence entre les sites et circuits de découverte)
 - Utilisation des médias régionaux (CRT) départementaux (CDT) et locaux (Offices de tourisme)

2-2 Adapter l'offre aux attentes des clientèles

- Equilibrer le maillage culturel et touristique du territoire
 - Structurer un réseau d'équipements et de sites dédiés à la thématique verrière en qualifiant l'offre existante
 - Coordonner un programme d'animation en partenariat avec les structures
- Assurer une présence artistique sur le territoire (artistes en résidence, manifestation)
 - Accueillir des artistes en résidence
 - Organiser une grande manifestation dédiée à la jeune création à l'échelle du Pays
- Renforcer la visibilité du territoire à l'échelle nationale et internationale (diffusion de produits emblématiques)
 - Instaurer des partenariats/réseaux nationaux
 - Favoriser la diffusion de produits emblématiques de l'identité verrière du territoire

- Favoriser la transmission des savoir-faire
 - Promouvoir l'artisanat d'art
 - Sensibiliser et informer les professionnels de la filière et les acteurs de la vie éducative
- Promouvoir le tourisme de découverte économique (tourisme industriel dans la vallée)
 - Soutenir la diffusion de la culture scientifique
 - Développer le tourisme de sites en activité



ORIENTATION 3 : BASER L'AMENAGEMENT SUR LES SOLIDARITES TERRITORIALES ET LES RESSOURCES PATRIMONIALES

...En étant à l'écoute des paysages pour un aménagement respectueux de l'environnement.

3-1 Impulser de nouvelles gouvernances sur des échelles pertinentes

- Affirmer la gouvernance à l'échelle du Pays
- Trouver une complémentarité entre les échelles communales, intercommunales
- Informer la population et les acteurs locaux du suivi du projet de territoire

3-2 Amoindrir la fragilité du territoire face aux risques naturels

- Poursuivre un aménagement de qualité du littoral qui conjugue la protection et le développement en tenant compte de l'évolution du trait de côte
- Lutter contre les inondations, ruissèlement, érosion des sols
- Contribuer au maintien et à l'amélioration d'eau de qualité en assurant :
 - Des pratiques agricoles et industrielles respectueuses
 - Des dispositifs d'assainissement efficaces
- Permettre la libre circulation des poissons migrateurs
- Entretien, aménager les cours d'eau et les plans d'eau avec une grande exigence qualitative

3-3 Affirmer un développement durable du territoire

- Mieux connaître le patrimoine du territoire
- Mener un développement équilibré :
 - Préservation et valorisation du Patrimoine (naturel et bâti) dans sa qualité et sa diversité
 - Faire de la qualité environnementale un facteur de développement pour l'habitat, l'économie, le tourisme...
- Lier la maîtrise des espaces, des paysages et la préservation de notre patrimoine dans son ensemble à l'aménagement du territoire dans le cadre d'une vision et d'un schéma d'aménagement partagé par tous
- Poursuivre la dynamique engagée en faveur de la prise en compte des enjeux environnementaux

- Aider au maintien des paysages, des prairies, des haies, des zones humides et naturelles
- Préserver la biodiversité
- Maintenir l'élevage
- ...
- Soutenir des actions de sensibilisation et d'éducation au respect de l'environnement
- Elaborer un document stratégique permettant un développement durable du territoire (PLUi, PLU, Carte Communale)



ORIENTATION 4 : DEVELOPPER L'ACCUEIL ET LA SOLIDARITE

...Insuffler une dynamique sociale correspondant aux besoins du territoire.

4-1 Conduire une politique de l'habitat ambitieuse

- Maîtriser la pression foncière
- Développer et maîtriser une offre de logements en fonction de l'évolution des habitants et des familles de passage en favorisant la mixité sociale et fonctionnelle (logements, services, activités) sur l'ensemble du territoire afin de tendre vers un développement harmonieux et équilibré de l'espace
- Poursuivre les actions visant à la réhabilitation du parc de logements anciens et des friches industrielles faisant parti de notre patrimoine et assurer leur suivi
- Créer les conditions pour faciliter l'accès à l'information sur le droit au logement pour le rendre opposable et accroître l'accessibilité au logement en informant et en communiquant auprès de tous avec les acteurs économiques sur l'offre et sur les aides et dispositifs (neuf et réhabilitation)

4-2 Optimiser les Services aux Publics

- Améliorer l'accessibilité du service
- Optimiser la cohérence des services
- Assurer l'information et la communication autour du service
- Accroître la qualité du service

4-3 Favoriser l'accessibilité à la santé et la mobilité vers le Pays et au sein du Pays

- Favoriser l'accès aux soins pour tous les publics
- Mettre en place une coordination autour des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et anticiper le vieillissement des personnes âgées
- Développer l'accès à la prévention et l'éducation à la santé
- Intensifier les réseaux de transports collectifs
- Réaliser des aménagements favorisant l'utilisation des modes doux dans une logique de desserte locale

4-4 Animer le Pays et enrichir ses habitants par la culture et le sport

- Structurer l'offre culturelle à l'échelle du territoire

- Mettre au cœur de la démarche la question des publics
- Mobiliser les publics autour de thèmes fédérateur familiers, connus et reconnus et leur signifier le territoire Bresle Yères
- Faire de l'éducation artistique un relais de sensibilisation du grand public
- Favoriser la diffusion du spectacle vivant
- Donner à la musique les moyens de son développement et favoriser sa diffusion
- Faire des bibliothèques des lieux de développement culturel et structurer le réseau de lecture publique
- Communiquer l'image souffleurs de Bresle Yères
- Créer une synergie avec les acteurs touristiques du territoire
- Développer les partenariats avec les territoires voisins
- Créer un évènement sportif majeur



Orientation 5 : Conduire ensemble son développement

...Pour poursuivre le développement territorial engagé et promouvoir l'image du Pays.

5-1 Faire vivre le Pays, se doter d'une ingénierie cohérente et veiller au bon fonctionnement du Pays

- Poursuivre le développement du territoire en mettant en œuvre les objectifs opérationnels
- Développer la capacité d'animation et de montage de projet sur le territoire en s'appuyant sur une ingénierie adaptée et mutualisée entre le Pays, les Communautés de Communes et les autres acteurs du territoire. Cette ingénierie se compose :
 - d'un responsable administratif, financier et mise en œuvre d'études ;
 - d'un chargé de mission Tourisme et Patrimoine Verrier ;
 - d'un chargé de mission Culture, Services aux Publics et Contrat de Pays ;
 - d'un chargé de projet en aménagement du territoire et mise en œuvre du SCoT Selon l'évolution du Pays Interrégional Bresle Yères et des missions qui lui seront confiées, l'ingénierie sera potentiellement soumise à modification.
- Partager le projet du territoire du Pays avec tous les acteurs locaux en le diffusant, en l'animant, en s'y référant afin qu'il devienne le cadre collectif partagé par tous
- Assurer le suivi et l'évaluation du projet de territoire afin de mesurer les réalisations, les résultats, pouvoir valoriser et rendre compte mais aussi réagir et ajuster les objectifs

5-2 Développer les partenariats

- Développer les partenariats et les coopérations avec d'autres Pays, collectivités, et toute autre structure afin de prendre en considération les enjeux qui dépassent les frontières du pays et qui sont communs à d'autres territoires
- Consolider les partenariats avec les différentes administrations des deux Régions et des deux Départements en renforçant le travail collaboratif et en optimisant les dispositifs contractuels
- Être en cohérence avec les documents stratégiques des Départements et Régions